

Vies en scène

Concours d'écriture théâtrale
www.viesenscene.fr



Appel à textes jusqu'au 15 janvier 2008
Représentation des textes lauréats le 25 avril 2008

"L'écrit théâtral sur le devant de la Scène"

L'association Vies en Scène propose aux étudiants un concours original dédié à l'écriture théâtrale, un genre littéraire encore trop confidentiel. C'est un sincère désir de reconnaissance et de valorisation de cette pratique qui motive l'association à organiser ce concours. En effet, de nombreuses compagnies de théâtre recherchent des textes nouveaux, vivants et intelligents. Il fallait donc créer le lien entre ceux qui écrivent et ceux qui jouent et ainsi élaborer un vrai réseau vivant défenseur de l'écrit de théâtre et motivant les jeunes générations à se saisir de l'opportunité.

Avec Vies en Scène, dynamisme et nouveauté riment avec crédibilité et sérieux

Le concours Vies en Scène vise trois objectifs. Tout d'abord, aider les auteurs de théâtre anonymes en leur permettant de pouvoir proposer leurs œuvres au jugement d'amateurs et de professionnels. Ils pourront également être mis en contact avec des troupes, des compagnies et des associations. Le regard critique d'un jury est porté sur la production d'un auteur pour préparer sa présentation devant un public. L'association envisage même la création d'un "cercle de lecture".

Enfin, le concours permet de faire connaître les auteurs en leur permettant d'être joués. Des rencontres théâtrales vont donc être organisées pour les faire découvrir aux gens du théâtre mais aussi au public qui est sans doute le jury le plus difficile à convaincre.

20 minutes pour séduire...

Le concours propose aux étudiants de s'adonner au genre de la Saynète, un format qui permet de mettre en avant le style et l'inventivité de l'auteur. Ce sont donc des textes courts qui sont demandés, 4000 mots maximums, soit une durée de vingt minutes de représentation et avec 4 personnages maximums. Le thème n'est pas imposé, mais les étudiants peuvent librement s'inspirer du titre du concours Vies en Scène. Le concours est gratuit, pour permettre une meilleure attractivité.

Un site Web créé pour l'occasion

L'association se saisit des outils multimédias pour permettre à tous de participer au concours. C'est sur le Web que les candidats pourront prendre connaissance du règlement du concours, envoyer leur texte afin d'y participer, mais également échanger et débattre sur le forum. L'objectif étant de créer un espace d'échanges autour de l'écriture théâtrale et de la Jeunesse.

<http://www.viesenscene.fr>

Sommaire

Concours Vies en Scène	2
Sommaire	3
Un constat – une idée.....	4
Quel concours organiser ?.....	5
Jury	6
Les partenaires.....	7
Internet et Pérennité du Projet	8
Vies en Scène - Règlement du concours	9



L'écriture théâtrale universitaire ne jouit pas de la reconnaissance, ni surtout de la visibilité qu'elle mérite.

Il existe en France de très nombreuses compagnies de théâtre amateur qui sont à la recherche de textes nouveaux, vivants, intelligents, sans avoir accès à la production d'auteurs isolés.

En outre, les auteurs amateurs ne disposent pas toujours d'une équipe de comédiens motivés ni des infrastructures nécessaires à l'organisation d'un spectacle. Pour s'en convaincre, une visite sur un site comme www.leproscenium.com suffit à illustrer le nombre important d'auteurs en regard du petit nombre d'opportunités pour eux d'être joués, ou même lus.

L'association Vies en Scène a donc été créée en décembre 2006 pour promouvoir l'écriture théâtrale, avec pour premier projet l'organisation d'un concours d'écriture. Notre ambition est de nous porter à la rencontre des auteurs amateurs qui n'ont pas eu la chance de voir leurs textes joués, qui n'ont pas le temps, n'éprouvent pas la volonté, ou encore se retiennent par timidité de rejoindre une association ou une troupe théâtrale. L'objectif étant par ailleurs de communiquer avec les associations et les troupes afin de leur donner l'opportunité de découvrir plus facilement des talents inconnus. En résumé, nous aspirons à des **rencontres théâtrales**.

Le concours Vies en Scène ne se bornera donc pas à un appel à texte, car pour chacun des textes du palmarès, une équipe de comédiens amateurs proposera une mise en scène au **Théâtre Gérard Philipe** d'Orléans le 25 avril 2008.

La soirée sera ouverte à tous afin de créer une réelle dynamique autour de l'écriture théâtrale. À cette occasion, un prix en numéraire allant jusqu'à 300€ sera remis aux gagnants. La valeur des prix du concours sera revue en fonction des partenariats qui seront mis en place.

À la fin du spectacle, les spectateurs, les comédiens et les auteurs seront invités à rester sur place le reste de la soirée afin que des discussions et des prises de contact puissent avoir lieu. Dans ces conditions, on pourra réellement parler de rencontres théâtrales entre des acteurs locaux et des textes du pays tout entier.

C'est donc un rendez-vous lancé à la fois aux auteurs, aux comédiens et aux publics.



Il existe assez peu de concours dédiés à l'écriture théâtrale, et surtout très peu qui proposent de mettre en scène le texte lauréat. Actuellement, nous n'en connaissons aucun qui soient adressés aux étudiants. Un concours à l'échelle nationale nous semble donc important afin qu'un maximum de participants se joigne au projet.

Afin de présenter les textes lauréats lors d'une cérémonie, une durée maximale de 20 minutes (4000 mots) semble un calibre adéquat. La forme de la Saynète, en imposant *a priori* un cadre avec les trois unités au sens classique (unité de temps, de lieu et d'action), est le format idéal, où le style d'un auteur et son inventivité peuvent surprendre. Un texte court, pour un concours, installe une certaine immédiateté dans le lien forme-fond qui permettra au jury de faire ressortir plus aisément les textes de meilleure qualité. Ce format réduit est aussi un atout pour que des troupes partenaires s'investissent dans la mise en scène ; pour assurer pleinement qu'elles pourront assumer ce travail, le nombre maximal de 4 personnages a été avancé.

Dans un premier temps, nous ne désirons pas imposer de thème à ce concours. Mais, ainsi qu'il est écrit dans le règlement (§8), les participants pourront s'inspirer du titre du concours : Vies en Scène.

Nous sommes particulièrement attachés à la gratuité de ce concours, les étudiants ayant généralement, nous le savons, un budget restreint, par ailleurs l'investissement d'un auteur dans son texte correspond en soit à un apport non négligeable.

🍷 Comment l'organiser ?

La question essentielle de l'organisation d'un tel évènement se pose en terme de communication. Il faut que ceux à qui il est destiné en apprennent l'existence. Nous devons être en mesure de déployer une campagne de communication qui touche tous les étudiants francophones. L'appel à texte se clôt le 15 janvier 2008. Les résultats seront divulgués à partir du 15 mars.

Ce concours est une idée nouvelle, assez originale, qui doit porter son image de dynamisme et de nouveauté, tout en présentant suffisamment de crédibilité et de sérieux. Pour cela l'aide des institutions comme le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de la Culture et de la Communication, le CROUS ou le CIDJ mais aussi des structures comme la Région Centre ou la ville d'Orléans est capitale. Nous sommes désireux de faire participer les acteurs culturels à tous les niveaux, mais principalement au niveau régional dans un premier temps, pour des raisons d'organisation. Le budget d'un tel projet comportera donc un volet communication prépondérant, puisque l'investissement des bénévoles des associations partenaires permet d'envisager la présentation d'un spectacle de qualité à moindre coût. Ce concours ne verra pas le jour avec les ambitions qui sont les nôtres sans que s'impliquent des partenaires culturels de niveau national.

🍷 Le jury du concours

L'organe de décision qu'est le jury se doit d'avoir une identité qui corresponde à l'attente des auteurs qui participeront au concours. S'agissant d'un concours amateur, nous souhaitons qu'une partie au moins du jury soit également constituée d'amateurs, plus ou moins investis dans le monde associatif, mais il est également important que le jury réunisse des compétences qui rendent son jugement d'autant plus crédible. Nous sommes en contact avec les compagnies et associations de la région pour qu'elles puissent y prendre part.

À l'heure actuelle, le jury compte notamment

Pierre-Yves MILLOT

Président du jury — Auteur dramatique

Anne CUISSET

Secrétaire Générale du CDN d'Orléans

Jean-Claude TURIBE

Vice-Président de la Caisse Locale Crédit Agricole La Source-St Cyr

Thomas SCUDERI

Comédien et Danseur

Médiateur Culturel — Directeur de l'association *Cultures & Communications*

<http://www.culturescomm.fr>

Michel COLAS

Metteur en Scène et Comédien amateur

Secrétaire du CD45

Katherine KHODOROWSKY

Auteur et Metteur en scène

Chargée de Communication du CIDJ

Nous travaillons encore au rassemblement de quelques autres membres (libraires, comédiens, SACD...)



Notre association naissante ne peut prétendre gérer à elle seule un concours d'envergure nationale. Il existe autour de nous un réseau associatif, mais aussi professionnel lié au théâtre. Le **Centre Dramatique National** d'Orléans, et le **CD45** (*antenne de la Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre Amateur*) sont des interlocuteurs de choix. Nous avons pris contact avec plusieurs troupes pour qu'elles participent à la soirée-spectacle. **Bath'art**, notre premier partenaire, a déjà confirmé sa participation, et la **Mascarade** devrait également être des nôtres.

La **Ville d'Orléans** nous accorde un soutien précieux en mettant à notre disposition le Théâtre Gérard Philipe. L'**Université d'Orléans**, le **CROUS**, et la **DRDJS du Centre- Loiret**, en nous accordant des subventions ont déjà permis la création de notre site Internet et la conception graphique de notre communication. La Caisse locale du **Crédit Agricole Centre Loire** nous a accordé une subvention. L'association **Cultures & Communications** a accepté de nous parrainer, nous apporte ses conseils, et a assuré la création graphique des supports de notre communication nationale.

Nous comptons sur le soutien du **CIDJ** (Centre Information et Documentation Jeunesse) pour relayer notre communication sur tout le territoire. Pour produire et distribuer un recueil des meilleurs textes, nous cherchons le soutien de l'**INJEP** et de la **SACD**. Notre association espère pouvoir compter sur l'appui de la **Conférence des Présidents d'Universités** pour relayer notre communication vers tous les étudiants. Une démarche auprès de plusieurs ministères est en préparation, compte tenu du caractère national de notre projet.



Internet étant le seul média qui permette à la fois une visibilité de l'association et un contact facilité entre les intervenants, notre vitrine, notre poumon et principal outil sera le site www.viesenscene.fr. Nous y présentons le concours et accueillons sur un forum les personnes intéressées par des discussions portant sur l'écriture théâtrale, et le théâtre amateur en général.

Il s'agit également du relais idéal aux rencontres initiées lors de la soirée-spectacle. Notre forum s'attachera à diffuser des informations sur les opportunités s'offrant aux jeunes auteurs. Si la participation des internautes est au rendez-vous, un cercle de lecture sera mis en place, afin que les auteurs puissent soumettre leurs œuvres aux avis et critiques de leurs pairs. C'est une opportunité pour chacun de jouer un rôle plus structuré, plus visible et plus utile dans le paysage culturel du théâtre amateur.

La pérennité du concours passe aussi par ce biais qui permettra éventuellement que les textes mis en scène s'exportent, et que le concours évolue en s'adressant à d'autres catégories d'auteurs et pas seulement aux étudiants. La structure du site permettra de le faire progresser en même temps que l'association, il s'agit d'un **outil évolutif**.

Avec ce lieu de rendez-vous évolutif nourrissant un concours vivant, c'est une chance que nous nous donnons de mettre en lumière des talents qui participeront demain à la richesse littéraire de l'art théâtral français.





Vies en Scène - Règlement du concours

Préambule

1. L'association Vies en Scène organise un concours d'écriture théâtrale **gratuit** et **anonyme** ouvert à tous les étudiants.
2. Le thème du concours est libre. L'auteur pourra toutefois s'inspirer du nom du concours : "Vies en Scène". Les genres de la comédie (parodie, vaudeville, satire, etc) de la tragédie et du drame sont acceptés.

Critères de participation

3. Pour être recevable, l'oeuvre doit être inédite, jamais jouée dans un cadre professionnel, dactylographiée, écrite en français, et se présenter sous la forme d'une saynète, d'un sketch. Il y aura 2 à 4 personnages, le texte comptera entre 2000 et 4000 mots pour une durée n'excédant pas 20 minutes. L'oeuvre ne peut pas être une traduction ni une adaptation. La participation est limitée à un seul texte par auteur. L'auteur doit être étudiant dans l'année en cours.

4. La date limite de dépôt des textes est fixée au **15 janvier**, le cachet de la Poste faisant foi.

5. L'envoi pourra se faire par mail à l'adresse : viesenscene@yahoo.fr ou bien par courrier à l'adresse : **Concours Vies en Scène - Maison de l'étudiant. 5 rue de Tours. 45072 Orléans Cedex 2.**

Il est également possible d'effectuer l'inscription *via* un formulaire sur notre site Internet www.viesenscene.fr et d'envoyer vos textes à l'adresse : concoursviesenscene@gmail.com

Sur la première page du texte ne figureront que le nom complet et les coordonnées de l'auteur ainsi que le titre de l'oeuvre, et le nombre de mots. Le nom de l'auteur ne doit figurer nulle part ailleurs dans le texte : le concours est anonyme. En cas d'envoi papier, le texte sera imprimé en recto seul.

5.1 Joindre une photocopie de la **carte d'étudiant**.

6. Les participants qui souhaiteraient recevoir un accusé de réception de leurs textes devront joindre à leur envoi une enveloppe timbrée portant leurs nom et adresse. Dans les autres cas, l'accusé sera envoyé par email.

Délibérations et Prix

7. Le Jury, composé d'amateurs et de professionnels du théâtre, délibèrera en tenant compte du style, du rythme, de la pertinence des dialogues, de la construction des personnages, des émotions qui se dégagent de l'oeuvre, de la capacité de l'oeuvre à être interprétée, de l'intérêt général de l'oeuvre. Les décisions du jury sont sans appel.

8. Les textes lauréats seront mis en scène par des troupes amateurs de la Région Centre, notamment l'Association Bath'art, au Théâtre Gérard Philipe le jour de la remise des prix le vendredi 25 avril 2008.

Tous les participants au concours seront informés du résultat au plus tard le **15 mars 2008** ; ils seront tous invités à assister à la remise des prix.

9. Des prix en numéraire allant jusqu'à 300€ seront remis aux auteurs des meilleurs textes. D'autres prix seront vraisemblablement accordés par nos partenaires. Bien entendu, la principale récompense sera la mise en scène des textes primés par des troupes de la Région Centre lors d'une soirée spectacle au Théâtre Gérard Philipe le 25 avril 2008.

Annulation

10. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler le concours en fonction des aléas de l'organisation.

Propriété et droits d'exploitation

11. Les candidats primés ne pourront se prévaloir d'un droit d'auteur pour la représentation qui aura lieu lors de la soirée de remise des prix, ou pour les reproductions de leurs oeuvres faites pour les membres du jury ou l'impression de plusieurs exemplaires d'un recueil des meilleurs textes.

12. La protection des oeuvres par l'intermédiaire de la SACD ou de tout autre organisme recouvrant les droits d'auteurs est à la charge des auteurs.

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement.